

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Ardennes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-081-DE
Date de mise en ligne :	Le mercredi 18 juin 2025 à 10:10:01
Date de clôture :	Le lundi 11 août 2025 à 16:00:00
Titre :	Fourniture, livraison et installation de mobiliers scolaires pour les Collèges Ardennais
Descriptif :	Le contrat porte sur les prestations suivantes : Fourniture, livraison et installation de mobiliers scolaires pour les Collèges Ardennais

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[17/07/2025 à 16:00:51] En effet, le BPU du lot 1 possède bien des lignes pour l'éco contrairement au lot 2.

Pouvez vous nous transmettre le BPU modifié du lot 2.

Merci par avance

[17/07/2025 16:14:32] Bonjour,

Je vous informe avoir modifié ce jour le BPU du lot n°2.

Cordialement.

[17/07/2025 à 08:49:35] Bonjour,

Suite à votre réponse concernant l'éco contribution, sauf erreur de ma part, il n' y a pas de lignes complémentaires pour l'éco pour chaque refs.

C'est à nous d'ajouter celle-ci ?

Merci par avance

Questions / Réponses

[17/07/2025 14:38:10]

Bonjour,

En réponse à votre question :

Les lignes liées à l'écocontribution de chaque ligne du BPU sont bien présentes.

Cordialement,

[15/07/2025 à 12:49:43] Bonjour,

L'éco contribution étant une taxe obligatoire, pouvons nous insérer une colonne à cet effet ?

Cordialement.

[15/07/2025 15:47:29] Bonjour, en réponse à votre question :

En théorie, le service finances de la collectivité qui a été saisie sur la question a préféré mettre dans le BPU une ligne complémentaire au BPU pour chaque référence.

Cordialement.

[08/07/2025 à 09:47:34] Bonjour,

Concernant le lot N°01 Salles banalisées :

- pour la chaise demandée poste SB-01, en plus d'être empilable, souhaitez-vous qu'elle soit appui sur table ?

- Pour les tables demandées postes SB-03 ET SB-04, est ce que le chant bois est impératif ? Car un chant en PVC/ABS (soit un chant plat) permettra d'assembler les tables plus facilement entres-elles surtout quand elles sont juxtaposées pour former différentes configurations. Merci

- pour tous les produits vous demandez T6/T7 (hors partie professeur), sachant que les tailles standards les plus utilisées pour la fourniture de mobilier dans les collèges et les lycées sont les tailles 6, avons-nous la possibilité pour certains produits de répondre qu'en taille 6 ? Merci

- pour le bureau de professeur, pouvons-nous répondre avec une chaire de professeur comprenant 3 voiles de courtoisie (voile de fond + voiles de côtés) en 160x64cm ? Souhaitez-vous un caisson à tiroirs fermant à clé ?

- pour le fauteuil professeur, souhaitez-vous des accoudoirs ?

Vous remerciant par avance pour votre retour.

Bien cordialement

Questions / Réponses

[15/07/2025 15:47:05] Bonjour, en réponse à votre question :

- Il est possible que la chaise SB-01 en plus d'être empilable soit en appui sur table, il conviendra néanmoins d'être vigilant au poids du mobilier sélectionné afin de garantir de bonnes conditions de travail aux agents chargés de l'entretien des locaux.

- Non le chant des tables SB03 et SB04 peut être en bois, ou PVC/ABS.

- Les produits sont sollicités en taille adaptable T6 ou T7, il peut être possible de ne répondre qu'en T6, il conviendra alors de préciser que la T7 n'est pas proposée.

- Pour le bureau du professeur, il est possible de répondre par un bureau présentant 3 voiles de courtoisie, je vous confirme que le caisson à tiroirs doit se fermer à clé (sécurisé).

-Le fauteuil du professeur sera proposé sans accoudoir.

Cordialement.

[04/07/2025 à 16:05:58] Bonjour,

dans le lot n° 1 : Salles Banalisées.

Vous écrivez dans la désignation du CCTP :

"dimensions : T6/T7"

avons nous le choix de vous proposer un tarif en taille 6 ou 7 ?

Ou devons nous vous faire une offre globale pour ces 2 tailles ?

Cordialement.

[08/07/2025 10:30:36] Bonjour, en réponse à votre question :

Il est demandé une offre globale pour ces deux tailles.

Cordialement.

[04/07/2025 à 15:06:21] Bonjour,

Pouvez-vous nous préciser quel est le titulaire du marché actuel ?

Par avance merci

Questions / Réponses

[08/07/2025 10:28:46] Bonjour, en réponse à votre question :

Il n'y a pas de marché mobilier scolaire actuellement au sein de la collectivité.

Cordialement,

[04/07/2025 à 15:05:31] Bonjour,

Concernant les quantités indiqués dans le BPU, pouvez-vous nous préciser si ces quantités représentent le potentiel pour 1 an ou pour les 4 ans du marché?

Par avance merci

[08/07/2025 10:27:00] Bonjour, en réponse à votre question :

Les quantités évoquées dans le DQE ne concerne qu'une seule année.

Cordialement.

[04/07/2025 à 15:05:03] Bonjour,

Concernant les pénalités de retard décrits dans le CCAP, pouvez-vous préciser s'il est possible de les limiter à la valeur du/des article(s) manquant(s) et non à la globalité du bon de commande ?

Par avance merci

[08/07/2025 10:33:27] Bonjour, en réponse à votre question :

Les pénalités de retard seront effectivement limitées à la valeur du ou des articles manquants et pas à la totalité du bon de commande.

Cordialement.

Questions / Réponses

[03/07/2025 à 09:28:10] Bonjour,

Nous avons constaté que plusieurs colonnes du BPU sont indiquées comme "obligatoires".

Pouvez-vous nous confirmer que les colonnes jaunes doivent impérativement être renseignées ?

Que les colonnes orange et blanches sont à compléter facultativement ?

Et que les colonnes bleues, grises et vertes ne sont pas à remplir de notre côté ?

Merci par avance pour votre confirmation.

Cordialement,

[08/07/2025 10:24:53] Bonjour, en réponse à votre question :

- il est obligatoire de renseigner les colonnes jaunes relatives au prix unitaire HT et la TVA applicable,
- il est vivement conseillé de donner une référence commerciale dans la colonne blanche du BPU afin d'identifier rapidement l'article correspondant,

les colonnes oranges peuvent ne pas être renseignées
Cordialement.

[26/06/2025 à 13:45:00] Bonjour, Pouvez-vous me préciser si le produit SS-13 du lot 2 Casier 4 casiers par colonne doit être visitable ou non ?

Merci par avance.

Cordialement.

[08/07/2025 10:06:03] Bonjour en réponse à votre question :

Ils ont été envisagés initialement comme non visitables.
Pour autant, une option visitable pourra être proposée par l'entreprise.
Par conséquent les documents suivants vont être modifiés dans le DCE :

-BPU
-DQE
-CCTP

Cordialement.

[23/06/2025 à 15:46:40] Bonjour,

Dans le règlement de consultation vous parle d'un mémoire technique fourni dans le DCE mais il ne l'est pas.

En ce qui concerne les statistiques relatives aux achats de biens recyclés vous stipulez un tableau figurant en annexe de l'acte d'engagement mais je ne l'ai pas.

Merci par avance. Cordialement.

Questions / Réponses

[26/06/2025 16:31:46] Bonjour,

Concernant le mémoire technique, le cadre n'est pas fourni dans le DCE. De plus, suite à un problème technique les tableaux relatifs aux statistiques des achats de biens recyclés ont été supprimés des actes d'engagements. Les RC et actes d'engagement V2 ont été publiés. Merci de bien vouloir télécharger les dernières versions.

Cordialement